

On ne verra pas les seins de Cameron Diaz !

Mercredi 13 août, un photographe a été inculpé par le parquet de Los Angeles pour avoir fait chanter Cameron Diaz. En échange de la coquette somme de 3,3 millions de dollars, il proposait à la star de CHARLIE'S ANGELS : LES ANGES SE DECHAINENT de ne pas divulguer les photos d'elle seins nus qu'il avait en sa possession...

Cameron Diaz avait réussi, au début du mois, à faire interdire par la justice la diffusion de ces clichés datant d'avant sa carrière cinématographique. Mais le photographe ne voulait pas s'arrêter là et serait donc passé au chantage, soit une case nettement au-dessus au niveau pénal... Il a été arrêté mardi et immédiatement placé en détention, même s'il nie toute tentative d'extorsion et affirme avoir voulu proposer les images d'abord à l'actrice afin qu'elle puisse les acheter si elle le souhaitait...

Source & infos complémentaires :
monsieurcinema.com / C.B.

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le dimanche 17 août 2003

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/3417-on-verra-pas-les-seins-cameron-diaz.html>